

PROGRAMA DE PÓS-GRADUAÇÃO EM ESTUDOS LINGÜÍSTICOS

PROCESSO SELETIVO 2011

PROVA DE PROFICIÊNCIA EM LÍNGUA FRANCESA

Instruções:

- a) Responda em português, na folha de respostas, às questões abaixo sobre o fragmento extraído do texto de **Jean-Michel Gouvard**, professor de Linguística Francesa no Departamento de Língua e Literatura Francesas da Universidade de Bordeaux 3.
- b) Evite responder às questões apenas citando partes do texto ou traduzindo-as.
- c) É permitida a utilização de um dicionário impresso durante a prova.
- d) Enumere as questões respondidas na folha de respostas.

Questões:

1. Como têm sido as discussões sobre a Estilística na última década e como se refletem nas publicações sobre o tema?
2. O que motivou o despertar do interesse atual da comunidade científica pela Estilística e quais as perspectivas dos novos estudos?
3. Quais elementos históricos são importantes para melhor compreender as questões contemporâneas sobre a Estilística e sua constituição enquanto disciplina?
4. Como Bally interpreta "pensamento" e "dimensão social da linguagem" e em que essa visão contribui para sua definição de Estilística?

LINGUISTIQUE, STYLISTIQUE ET STYLE CHEZ CHARLES BALLY

Jean-Michel GOUVARD

Depuis quelques années, il est d'usage de souligner, en tête d'une publication sur la stylistique française, que cette discipline fait actuellement l'objet de débats nourris, parfois polémiques, mais toujours constructifs. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler les nombreux numéros thématiques que les revues spécialisées ont consacrés au sujet au cours de la dernière décennie : *La Stylistique en quête de nouveaux horizons*, édité par M. Frédéric et J.P. van Noppen, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, n° 71, 1993 ; *Les Enjeux de la stylistique*, édité par D. Delas, dans *Langages*, n° 118, juin 1995 ; *La Stylistique et son domaine*, édité par A. Jaubert, dans *L'Information grammaticale*, n° 70, 1996 ; *Styles*, édité par C. Chis et D. Delas, dans *Le Français aujourd'hui*, n° 116, décembre 1996 ; *Questions de style*, édité par T. Pavel, dans *Littérature*, n° 105, 1997 ; *La Stylistique*, édité par P. Larthomas, dans *Le Français moderne*, vol. LXVII, n° 1, 1999 ; *La Stylistique entre rhétorique et linguistique*, édité par B. Combettes et E.S. Karabétian, dans *Langue française*, n° 135, septembre 2002.

La stylistique est aujourd'hui devenue un thème de réflexion aussi privilégié que l'ont été, et le sont parfois encore, la préposition, le démonstratif, l'énonciation ou la linguistique textuelle, pour ne donner que quelques exemples. De telles tendances ne sont toutefois jamais motivées par le seul souci de renouveler les thématiques. Elles

traduisent le sentiment de la communauté scientifique qui, suite à une série de travaux pionniers, s'aperçoit que telle catégorie de phénomènes pose des problèmes qui n'avaient pas encore été résolus, voire qui n'avaient pas même été décelés. On est donc en droit d'espérer que le regain d'intérêt dont bénéficie aujourd'hui la stylistique ne saurait que lui être profitable à terme, et permettra de mieux en asseoir les fondements, et d'en déterminer les méthodes.

L'une des avancées majeures acquises au cours de ces dernières années porte sur l'histoire même de la discipline. Il semble bien, en effet, que les difficultés que rencontre aujourd'hui la stylistique à se définir sur le plan théorique, et à emporter l'adhésion quant aux pratiques qui doivent être les siennes, s'expliquent en partie par le fait que, lors de sa fondation, au début du siècle dernier, elle s'est trouvée en porte-à-faux, non seulement dans son rapport à la notion de « style », mais aussi quant aux liens qu'elle était supposée entretenir avec, d'une part, la linguistique et, d'autre part, la littérature. Il est donc opportun, afin de mieux comprendre les questions qui agitent les débats contemporains de se replacer dans une perspective historique.

La stylistique française s'est constituée en tant que discipline autonome dans la première moitié du 20^e siècle, et il est d'usage de lui assigner comme date de naissance la première publication du *Traité de stylistique française* de Charles Bally (Heidelberg et Paris, Winter et Klincksieck, 1909). Pourtant – premier paradoxe d'une histoire qui n'en manque pas –, la « stylistique » dont traite Bally est une discipline strictement linguistique, et sans rapport direct avec l'étude du « style » des écrivains. Ceci tient au fait que la « stylistique » avait été définie dans les années 1870 comme l'étude des procédés d'expression propres à une même communauté linguistique, par le philologue allemand Wilhelm Wackernagel. Ainsi, malgré une introduction au titre prometteur, « Définition de la stylistique », les premiers paragraphes du premier *Traité de stylistique française* portent-ils exclusivement sur la nature du langage, que Bally définit comme :

un système de moyens d'expression, c'est-à-dire un système de symboles vocaux destinés à communiquer ou simplement à manifester ce qui se passe en nous, nos pensées. (1951 : 5).

L'auteur explicite ensuite la signification du terme « pensée » employé dans sa définition. Il distingue entre deux grands types de représentations mentales, les « idées » et les « sentiments ». Les idées reflètent « toute la partie *intellectuelle* de notre être pensant » (1951 : 5) ; cependant, ce n'est pas là la finalité première du langage. Celui-ci, selon Bally, « exprime avant tout des sentiments » (1951 : 6). En effet, pour le linguiste genevois, « l'homme moyen, celui par qui le langage se fait et se transforme, est un être essentiellement affectif » (1951 : 9). Dans la plupart des situations d'interlocution que rencontre cet « homme moyen », les occasions d'exprimer des idées, c'est-à-dire des représentations linguistiques vides de toute dimension affective, sont extrêmement rares. Le langage peut donc se redéfinir comme un système de symboles vocaux destinés à communiquer des idées et, le plus souvent, des sentiments. [...]

La distinction entre « idée » et « sentiment » ne rend pas parfaitement compte, cependant, du fonctionnement de la langue. Bally note en effet que nous n'exprimons pas nos pensées pour nous même ou dans le vide. Nous parlons toujours à quelqu'un, et dans un contexte donné. Il convient de prendre en compte cette dimension qu'il appelle « sociale » du langage :

Mais on ne peut guère parler sans parler à quelqu'un, ou sans penser à la vie (pensée scientifique, littéraire, etc.) qui puisse s'affranchir de ces conditions. Envisageons donc le langage comme expression d'une pensée communiquée à autrui ou exprimée avec la représentation d'autrui. (1951 : 8)

Cette dimension sociale, extérieure au sujet parlant, vient se surimposer à l'expression de ses sentiments personnels, avec le poids des représentations collectives et des

contraintes qui lui sont inhérentes. [...] Bally caractérise la stylistique comme la discipline linguistique qui s'intéresse exclusivement à la communication des sentiments :

Définition : *La stylistique étudie donc les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité.* (1951 : 16)

GOUVARD, J.M. Introduction générale : Linguistique, stylistique et style chez Charles Bally. In : GOUVARD, J-M. [Dir.] **De la langue au style**. Lyon: Presses Universitaires de Lyon, collection « Texte et langue », 2005, p.1-16. Disponible en : http://erssab.u-bordeaux3.fr/IMG/pdf/Cours_du_19_janvier.pdf. Accès en 13 set. 2010.